

// ÉLÉTRICIEN (H/F)

INFORMATIONS PRATIQUES

€ SALAIRE

Il est fonction de sa qualification et de son expérience professionnelle dans le métier. À cela s'ajoutent des indemnités (panier, trajet...).

🕒 HORAIRES

Ils sont le plus souvent réguliers (35 heures/semaine soit 1607 heures/an) mais peuvent aussi varier en fonction des contraintes liées à la planification de chantier et aux délais d'exécution.

📍 LIEU D'INTERVENTION

Il exerce son activité le plus fréquemment au sein d'un chantier de construction ou de réhabilitation. Les sites de travaux sont souvent éloignés occasionnant des déplacements de moyenne et de longue durées.

L'électricien réalise des travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques.

L'électricien dans les travaux publics travaille essentiellement en extérieur sur des ouvrages grandeur nature et spécifiquement sur des lignes hautes tensions.

En se basant sur des plans, l'électricien détermine l'emplacement des éléments de l'installation électrique. Il procède ensuite à la pose des câbles, des fils, des tableaux ou des armoires électriques et des prises, et au raccordement de l'installation avec le réseau extérieur.

Tous les travaux de mises aux normes de sécurité électrique lui incombent également.

Sur les chantiers importants, l'électricien se réfère aux schémas de montage et aux

plans établis par les techniciens de bureau d'études. Après la mise en service, il est le plus souvent chargé de la maintenance.

Il travaille le plus souvent sur des chantiers importants de construction ou de rénovation, sous la responsabilité d'un chef d'équipe et d'un chef de chantier.

Méthodique et rigoureux, il fait preuve de vigilance et d'organisation, car toute erreur peut avoir des incidences graves sur la sécurité de l'installation.

